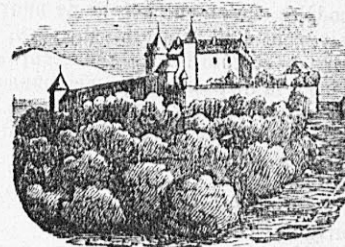




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50

» » 6 mois, » 2 50

Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 20 février 1893.

Comme un de nos amis nous le télégraphiait dimanche soir, la joie est grande dans le Tessin parmi les radicaux. Ils ont raison et ils peuvent être fiers du succès remporté. Il y a six ans, les élections produisaient régulièrement six mille voix de majorité au parti conservateur; de six ans avoir gagné plus de mille voix par année, pour un beau résultat, c'est un beau résultat, comme dit le Gascon.

Honneur aux Tessinois!

La Liberté, elle, est triste! « Une douloureuse nouvelle nous arrive de Bellinzona », s'écrie-t-elle.

Nous prenons part à sa douleur qui s'explique fort bien; la politique tessinoise a un écho sérieux dans notre canton; seulement, malheureusement, il faut du temps pour que la répercussion se produise. Il y a chez le Tessinois un ressort, une énergie qui ne manque que trop chez nous; une entente entre les différentes fractions de l'opposition qui nous fait défaut, tout le monde le sait, tout le monde le dit. Eh bien, alors pourquoi tout le monde n'a-t-il pas l'intelligence, la sagesse de se mettre courageusement à l'œuvre, sans arrière-pensée, sans mesquine rancune? Décidons-nous donc à nous *tessiniser* si nous ne voulons pas nous voir *panamiser*!

NOUVELLES DE LA SUISSE

Monopole des allumettes. — La commission du Conseil national pour le monopole des allumettes a adopté la proposition suivante:

« Le Conseil fédéral est invité à faire une enquête et à présenter un rapport: 1° sur les mesures prises par les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche pour protéger les ouvriers travaillant à la fabrication des allumettes contre les maladies du phosphore jaune et sur les résultats de ces mesures; 2° sur les conséquences au point de vue de la santé de l'ouvrier de l'introduction des allumettes suédoises en Danemark. »

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 96

PETITE MÈRE

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

II Rencontres.

Albert Dumoulin traversait le boulevard des Capucines, sortant de la rue Caumartin. Un jeune homme qui le voyait venir de loin marcha avec empressement à sa rencontre et lui tendit la main.

— Ah! c'est vous, de Lianne, je ne m'attendais pas à vous rencontrer.

— Un hasard, mon cher; je n'ai rien à faire aujourd'hui et... je flâne. Mais parlons des choses qui vous intéressent; je vois à votre figure que vous n'avez pas encore une bonne nouvelle à m'apprendre.

— Hélas! toujours rien; et chaque heure qui s'écoule augmente mes angoisses.

— Je le comprends.

— Je ne vis plus, de Lianne, toutes les fureurs sont déchaînées en moi et il me semble que je deviens fou. Tenez, si, à ce moment, un passant, quel qu'il soit, me regardait de travers, dans l'état de surexcitation où je suis, je serais capable de lui sauter à la gorge.

— De grâce, mon ami, calmez-vous.

— Ah! les misérables, les misérables! Mais qui donc me les livrera?

La commission s'est séparée sans avoir pris une décision sur l'entrée en matière. Elle se réunira de nouveau plus tard, de sorte que le projet ne pourra être soumis aux Chambres que dans la session du mois de juin ou encore plus tard.

La zone franche. — Dans une réunion de la Société d'agriculture de la Haute-Savoie, M. Duval, député, a prononcé un discours de 2 1/2 heures sur la question de la zone franche. Il a conclu pour le maintien de celle-ci, espérant que le Conseil fédéral fera quelque chose dans ce sens, la zone étant aussi indispensable à Genève que Genève indispensable à la zone. Ce discours a produit une grande impression.

Tir fédéral. — Quatre villes se disputent l'honneur d'organiser le prochain tir fédéral de 1895. Ce sont: Neuchâtel et Chaux-de-Fonds, puis Zurich et Winterthur. Une grande assemblée populaire a été décidée à Zurich; on y discutera la question de savoir si la priorité doit être abandonnée à Winterthur.

Question monétaire. — Dans la prochaine session de l'Assemblée fédérale, M. le conseiller national Joos présentera sa motion tendant à la dénonciation de la convention monétaire pour le 1^{er} janvier 1894, et à l'adoption d'un étalon d'or pour la Suisse.

On écrit de Berne à la *Revue*:

« Le bruit court ici que le fameux Hoffman, dit baron Courtier, l'ancien ouvrier verrier de Bohême, si bien reçu et si mal congédié, serait actuellement en Russie, où il aurait monté une fabrique de poudre sans fumée. Tout est possible avec ce personnage et on ne saurait s'étonner de rien, puisqu'on affirme de la façon la plus positive qu'il aurait signalé, bien avant qu'ils aboutissent à un couffit, les griefs des ouvriers et ceux des directeurs des fabriques d'armes à Berne et de munitions à Thoune. »

Chemins de fer. — Les recettes de nos lignes de chemins de fer devaient être mauvaises en janvier

André de Lianne avait pris le bras du lieutenant.

— D'où venez-vous? lui demanda-t-il.

— De la rue de la Bienfaisance. Aller là et courir à la préfecture de police, voilà à quoi j'emploie mon temps.

— Les agents de la sûreté ont-ils découvert une piste?

— Rien, rien, de Lianne; Berthe et Suzanne sont introuvables.

— En vérité, c'est étrange!

— Ce que je souffre, vous le comprenez, n'est-ce pas? Oh! penser que Berthe, cette jeune fille que j'aime de toutes les forces de mon âme, a pu être souillée par un infâme, c'est horrible, c'est horrible!

— Albert, n'ayez pas cette pensée.

— Elle est là, répliqua l'officier en se frappant le front, et n'en peut sortir. Et c'est dans une pareille situation d'esprit, quand j'ai la mort dans l'âme, que je suis obligé de consoler le grand-père, un vieillard, qui est arrivé avant-hier de son village. Le malheureux ne savait rien; mais la concierge n'a pas cru devoir lui cacher la vérité. Quel coup terrible! Sa fille lui avait écrit qu'elle était sans ressources et il lui apportait quatre cents francs, qu'il m'a montrés en pleurant. Ah! c'est affreux! Il s'est installé dans le logement de ses enfants; il est là comme une âme en peine ou un échappé de Charenton, restant assis des heures entières, les yeux fixés sur la porte. Il pleure, il gémit et il attend.

— Tout cela est bien triste.

— Tout cela, de Lianne, est à dégoûter de la vie.

— Elle n'a pas, heureusement, que des côtés mauvais.

— Je n'y vois plus que des choses horribles.

— Albert, qu'avez-vous dit au vieillard pour essayer de le consoler?

— Qu'il ne perde pas l'espoir.

— Eh bien, mon ami, laissez-moi vous dire à mon tour de ne perdre ni votre courage ni l'espoir.

— Ah! de Lianne, si je n'avais plus d'espoir, je n'aurais plus qu'à me brûler la cervelle.

1893, comparativement à celles de janvier 1892, mois pendant lequel de gros approvisionnements avaient été faits en vue de l'échéance des traités de commerce.

Le Gothard, le Central, l'Union et le Nord-Est accusent des diminutions de recettes. Pour le Jura-Simplon seul, la différence en moins est de 320,852 fr.

Grutli. — La date de la fête fédérale du Grutli a été fixée au 14, 15, 16 et 17 juillet prochain.

Nouvelles industries. — On lit dans l'*Artisan*:

Parmi les industries nouvelles dont on propose l'introduction, nous citerons:

1° La fabrication de la grosse horlogerie. Les horloges de Morez (Jura) doivent être conduites par chars jusqu'à la ligne de Pontarlier-Dijon, de plus payer 50 à 60 fr. de droit d'entrée.

2° La fabrication de semelles en aluminium. Il y a longtemps que l'on emploie l'étain entre deux cuirs, comme garantie contre l'humidité, mais si l'on veut des souliers imperméables et presque inusables, qu'on essaye, comme patin, une semelle d'aluminium de 3 à 5 mm. d'épaisseur, même chose au talon, le tout assujéti par deux rangs de bonnes vis à têtes rondes qui empêchent les glissades.

3° La fabrication des pipes en bois. Tout tronc d'arbre est excellent pour cela, hêtre, noyer, poirier, cerisier, épine, chêne, etc. M. Joliet, de Bulle, le célèbre fabricant des pipes *cul de fer* ne pourrait-il pas développer sa fabrication et confectionner aussi la pipe de Besançon et la pipe anglaise? Il aurait certainement du succès.

4° On a aussi proposé la fabrication des pipes en porcelaine peinte; il faudrait faire venir de Chine la matière première, puis, autre grave inconvénient, ces pipes nous semblent hors de *mode*.

Sous ce dernier rapport, nous ne sommes pas du tout d'accord avec le correspondant de l'*Artisan*. Ce n'est pas qu'en Chine qu'on trouve du kaolin — la matière première de la porcelaine — et si la pipe de porcelaine actuelle passe de mode, c'est qu'on s'est borné à reproduire toujours et toujours les mêmes

— Vous n'en êtes pas là, Dieu merci.

Tout en causant et en marchant lentement, les deux amis étaient arrivés au boulevard des Italiens.

Soudain le lieutenant tressaillit violemment. Le regard enflammé, serrant le bras de son compagnon:

— Regardez, dit-il d'une voix étranglée, regardez!

— Quoi?

— Cette femme qui passe devant nous et qui vient de sortir de cette boutique de parfumerie.

— Ah! oui. Eh bien?

— Vous qui connaissez tout le monde à Paris, connaissez-vous cette femme?

— Je crois la connaître; mais oui, je ne me trompe pas, c'est bien elle, Rose Guérin, qu'on a surnommée Pivoine.

— Pivoine! Ah! moi aussi, je la reconnais maintenant!

— Il y a une dizaine d'années, c'était une des plus belles filles de Paris et elle comptait ses adorateurs par douzaines; pour elle, c'était le bon temps, elle faisait fureur. Quelle viveuse c'était! Mais tout passe, l'âge vient, la beauté s'en va, on se précipite vers une nouvelle étoile. Aujourd'hui, Pivoine, passablement décatie, demande aux produits du parfumeur de réparer des ans l'irréparable outrage et, maquillée, on ne la voit plus guère qu'à l'Eden et aux Folies-Bergère.

— De Lianne, savez-vous où elle demeure?

— Ma foi non, et je ne désire point le savoir, n'ayant nullement envie de lui faire une visite.

— Moi, de Lianne, j'ai une visite à lui faire, une visite qui ne lui sera pas agréable.

— Hein, que signifie?...

— Cette femme, mon ami, est la misérable qui a enlevé Berthe.

— Est-ce possible? Albert, ne vous trompez-vous point?

— Me tromper! oh! non... Je ne reconnais pas seulement sa figure, mais aussi sa robe, qui est la même qu'elle portait ce jour-là.

— S'il en est ainsi, mon cher, suivons-la.

blanc et couleur, à partir
mètre — en uni, rayé, qua-
qual.-et-2006 nuances diff.)
tir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
> 1.50 > 6.55
> 1.50 > 14.85
> 2.20 > 11.60
> .85 > 20.50
> 16.65 > 77.50
> 1.90 > 23.65
> .85 > 4.85
> 3.15 > 67.50
r retour. [184
G. Henneberg, Zurich.

BULLE

Place du Marché
au petit bétail.

es fabriques. [59

liquidation

cture du dépôt de ma-
e et accessoires.
es jendis, de midi à 2 heu-
à Bulle.

P. Brunisholz.

HERIN

e et à la main,
gras, mi-gras [112
maigre.
e Auguste Barras,
au petit bétail, Bulle.

personne

mouchoir de laine
l'Écu, à Bulle, mardi soir,
ger à l'adresse que le bu-
liquera. [106

ne bien connue

manchon à l'Écu, mardi
rapporter immédiatement
al. [104

ENDRE

sort, chez Ch. KNUBEL,
[108

endre:

e située au-dessus de la
res.
is Seyvoz, à Morlon. [109

mettre:

urant bien achalandé.
les WIDMANN, rue du Sim-
[88

ouer:

ent de 3 belles pièces
tas, buanderie, situé au
entrée à volonté.
LON, à l'Écu, Bulle. [76

OUER

la laiterie, un apparte-
es, cuisine, bûcher, cave
On y joindrait une écurie
ge. Entrée à volonté.
ph GEISENHOF. [86]

ouer:

menblée ou non menblée,
- S'adresser à Mme Vve
Bulle. [111

OCOLAT

chard

UNIVERSSEL

ss-Stauffer

ent sans rival pour

de 65 cent. et 1 fr.

district: Imprimerie de

nz, imprimeur-éditeur.

modèles. Qu'on en cherche de nouveaux et il y aurait peut-être, dans la Gruyère, quelque chose à faire de ce côté-là. Le rédacteur de la *Gruyère* se tient à la disposition des personnes qui désireraient avoir des renseignements sur ce sujet, comme, du reste, pour toutes les nouvelles industries qu'on songerait à établir.

Le *Journal de Payerne* publie les sages réflexions suivantes :

« Nos idées sont bien nôtres ; nous croyons qu'avec de l'entente, nos partis politiques pourraient agir ; nous pensons que, dans le domaine communal, comme au cantonal, les vieilles animosités, les anciennes haines, hélas ! trop invétérées, pourraient être oubliées aujourd'hui. Tous sont d'accord pour marcher de l'avant, tous veulent progresser, naturellement avec des moyens différents, tous pourraient quand même se tendre une main loyale.

» Combattons pour nos principes, nous avons raison en le faisant, mais agissons de façon à pouvoir toujours être content d'autrui ; il faut savoir rester attaché à ses idées, mais il s'agit de ne pas être exclusif et savoir faire la part du prochain. Autrefois, il était superflu d'en parler ; les partis étaient si tranchés. Aujourd'hui, rien ne les sépare plus ; le programme de l'un poursuit le même but que l'autre ; les différences sont spécieuses. Anparavant, on pouvait se regarder avec quelque haine ; de nos jours, travaillant tous au bien-être de la patrie, nous ne pouvons faire autrement que de faire place à toutes les idées.

» Il y a un travail social qui s'effectue auquel nous devons tous coopérer ; les vieilles dénominations nous viennent de 1830 et de 1848 ; c'est déjà un âge bien loin derrière nous. Depuis, nous avons marché et nous avons progressé, mais que de choses à accomplir encore pour en arriver au parfait Etat démocratique. Républicains, nous le sommes tous, apportons dans nos luttes assez de charité et d'amour pour le prochain, pour n'avoir pas à regretter, le lendemain, l'âpreté apportée à nos paroles et à nos actes de la veille. »

Berne. — La cour d'appel vient de casser le jugement provisoire du président du tribunal de Berne, qui interdisait toutes démarches relatives au transfert à Zurich du siège de la Banque fédérale, tant qu'un jugement ne serait pas rendu.

Appenzell. — Une dépêche d'Appenzell à la *Liberté* annonce la mort de M. Sturzenegger, landman d'Appenzell-Extérieur et député de ce canton au Conseil national.

M. Sturzenegger a succombé à une attaque d'apoplexie qui l'a frappé mercredi, à St-Gall. Il était âgé de 58 ans.

D'un extérieur simple, vrai type de montagnard, le député appenzellois s'était élevé aux plus hautes fonctions de son pays par ses talents naturels et par une grande activité.

Au Conseil national, il ne prenait guère souvent la parole, et bien qu'il ne fit pas expressément partie du centre, il votait le plus souvent dans le sens conservateur.

En religion, il appartenait à la droite du protestantisme, et comme tel, il fut plus ou moins à la tête des éléments conservateurs de son canton.

— Elle pourrait nous faire aller loin ; je vais tout simplement la faire arrêter par le premier gardien de la paix que nous rencontrerons.

— L'agent refusera.

— Eh bien, je vais l'arrêter moi-même.

A ce moment et comme Albert voulait s'élaner, quoique retenu par de Lianne, Pivoine, car c'était bien elle, monta dans une voiture, qui partit aussitôt.

— Ah ! elle nous échappe ! s'écria l'officier.

— Non, non, venez vite, dit de Lianne, entraînant son ami.

Tous deux sautèrent dans une victoria et de Lianne, désignant au cocher la voiture qui emportait la courtisane, lui dit :

— Suivez !

Pivoine se faisait ramener rue Richer ; elle mit pied à terre devant la maison où elle demeurait, paya le cocher qu'elle avait pris à l'heure et disparut avec le petit paquet de parfumerie qu'elle venait d'acheter.

Les jeunes gens avaient fait arrêter leur voiture à quinze pas de distance.

— Nous la tenons, dit de Lianne.

— Est-ce bien là qu'elle demeure ? fit Albert.

— Qu'importe, mon ami ; qu'elle demeure ou non dans cette maison, elle y est connue, et, je le répète, nous la tenons.

— Enfin, je vais donc savoir... Ah ! de Lianne, ce n'est pas le hasard qui m'a fait vous rencontrer sur le boulevard, c'est la Providence !

— Alors, vive la Providence !

— Allons vite chercher le commissaire de police.

— Un instant, Albert, ne brusquons rien ; il faut d'abord que nous sachions si c'est bien là que demeure Pivoine.

— Vous avez raison et je vais...

— Vous êtes encore trop pressé ; il ne faut pas que nous ayons l'air d'être sur les talons de la dame ; vous manquez

Il aida au mouvement pour le rétablissement de la peine de mort et fut au premier rang de ceux qui combattirent le célèbre Schulvogt de 1882.

La droiture et la franchise de cet homme modeste et simple le feront regretter par ses collègues des Chambres.

C'est à coups redoublés que la mort frappe dans les rangs de l'Assemblée fédérale. Les présidents auront une longue oraison funèbre à prononcer dans leur discours d'ouverture de la prochaine session.

— Un agriculteur du village de Schwelbrunn se demandait depuis une huitaine de jours où pouvait bien être son domestique. Celui-ci avait disparu sans laisser la moindre trace. On l'avait cherché partout, mais en vain. Cette disparition mystérieuse était d'autant plus inexplicable que le brave homme était considéré comme un membre de la famille et n'avait pas du tout le goût des aventures. Enfin, vendredi, on eut la clef de l'énigme. Il était survenu un déplorable accident. Une énorme quantité de neige était tombée brusquement du toit et avait surpris le domestique au milieu de ses occupations. Le malheureux avait été assommé et enseveli sous l'amas de neige. Mais le dégel étant survenu, on aperçut bientôt une paire de bottes, puis, après avoir creusé dans la neige, on dégacha le corps tout entier.

Tessin. — Nous avons reçu, dimanche soir, le télégramme suivant de Lugano :

« Victoire radicale éclatante. Démonstration populaire. Enthousiasme. Splendide discours. 740 voix de majorité. »

Un triple bravo aux Tessinois !

— On évalue à plus de 2 millions de legs de Caccia, en immeubles et objets d'art destinés à la fondation d'un musée artistique à Lugano.

Vaud. — La société de tir *les Armes réunies*, de Lucens, a fixé la date de son tir d'ouverture aux 7 et 8 mai prochain.

Les plans et autres renseignements parviendront sous peu aux intéressés.

— Le tribunal criminel de Payerne a condamné l'incendiaire Auguste Duruz, selon le préavis du Ministère public, à 15 ans de réclusion, à la privation des droits civiques à la vie et aux frais.

— Dans la nuit du 19 au 20 février, à 2 h., le signal d'alarme éveilla les habitants de Clarens. Deux bâtiments aux Chenalloyes, rière Blonay, flambaient. Le corps de secours s'est rendu sur la place avec son chariot attelé. Un vieillard est resté dans les flammes. Les pompiers de Blonay, aidés des sauveteurs de Clarens, ont travaillé avec zèle et dévouement à éteindre et circonscrire l'incendie, prouvant ainsi les bienfaits de l'entente et de la bonne harmonie en cas de danger.

Neuchâtel. — Un chalet appartenant à la commune de La Sagne s'est effondré sous le poids de la neige, ainsi qu'une maison des Coudres qui n'était pas habitée pour le moment. Il y a en rase campagne, dans les environs, en moyenne 1^m,05 à 1^m,10 de neige ; dans ces conditions, le déblaiement des voies ferrées est très difficile.

Genève. — On a découvert à Bessinges, propriété de M. Tronchin, cinq cents lettres de Voltaire complètement inédites et qui vont être publiées.

de calme, mon cher, et si vous voulez bien, c'est moi qui vais aller interroger le concierge.

— Eh bien, oui, faites.

De Lianne descendit de voiture, alluma un cigare, sans se presser, et dit :

— Cinq minutes se sont écoulées, c'est assez.

Il marcha vers la maison, entra dans la loge et dit au concierge :

— Est-ce bien ici, monsieur, que demeure Mlle Rose Guérin.

— Oui, monsieur, c'est ici.

— A quelle heure peut-on lui faire une visite ?

— Elle est chez elle en ce moment, elle vient de rentrer.

C'est au quatrième, la porte à droite.

— Je vous remercie, monsieur ; je vais aller prévenir un de mes amis et je reviendrai avec lui tout à l'heure.

— Dame, je ne sais pas si Mlle Guérin n'a pas encore à sortir.

— Dans ce cas, peut-être pourriez-vous la retenir en lui annonçant notre visite ?

— Je ferai la commission.

De Lianne revint près d'Albert et lui dit :

— C'est bien là qu'elle demeure ; vous pouvez aller chercher le commissaire de police, pendant que moi je resterai ici en faction.

Le lieutenant donna au cocher l'adresse du commissariat et la voiture partit, brûlant le pavé.

La faction d'André ne dura pas moins d'une demi-heure ; il la trouva longue. Enfin, la victoria reparut. Albert amenait le commissaire de police qui s'était fait accompagner d'un agent en bourgeois.

— Elle n'est pas sortie, dit de Lianne au magistrat.

— C'est parfait ; comme cela, nous ne perdrons pas de temps à l'attendre. Il est inutile, messieurs, que vous veniez avec nous ; veuillez donc nous attendre ici.

— Est-ce que ce sera long ?

— L'impératrice d'Autriche a quitté Genève lundi. Elle est partie par le train de midi et dix minutes qui arrive à Fribourg à trois heures quarante.

— Dans la journée de jeudi, une grave explosion, s'est produite aux Eaux-Vives, N° 87, dans la maison habitée par M. Gros, rentier.

Le soir, vers 6 heures, M. P., cocher, se disposait à entrer dans cette maison, en partie inhabitée, pour y prendre du coke. Il tenait à la main une bougie allumée et il venait à peine d'ouvrir la porte de l'une des chambres qu'une explosion retentit. — M. P. fut couché sur le sol, et quand il se releva, quelques instants plus tard, il était tout couvert de débris de plâtre et de bois, ses sourcils et ses cheveux étaient carbonisés.

Les dégâts sont très importants : au rez-de-chaussée, le plancher et le plafond d'une salle à manger sont détériorés ; les liteaux des boiseries arrachés ; les meubles en grande partie brisés ; les fenêtres ont été arrachées. Au premier étage, les dégâts sont moins graves, mais on a constaté que les portes d'une salle à manger ont été enlevées.

On suppose que l'accident est dû à une fuite de gaz.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Italie. — Les fêtes du jubilé du pape ont commencé. Affluence énorme en ville. La foule s'est portée dans la matinée aux abords du Vatican. Le pape a célébré la messe de son jubilé, selon le programme, en présence de 60,000 personnes. La basilique de St-Pierre était richement décorée. Tous les membres du corps diplomatique de l'ordre de Malte, la noblesse romaine, les envoyés spéciaux des puissances y assistaient. Le pape a été accueilli par une grande et longue ovation quand il est arrivé porté sur la *sedia gestatoria* avec un imposant cortège de cardinaux, d'évêques, de dignitaires de la cour, d'officiers des gardes pontificaux ; il a béni le public agenouillé. Il a célébré sur le maître-autel une messe basse, accompagné de motets de circonstance, et, pendant l'élévation, du son des trompettes historiques d'argent.

Le pape a entonné ensuite à 10 h. 45 le *Te Deum*, puis est monté en chape et tiare sur la *sedia*, d'où, placé devant le maître-autel, dominant l'assistance agenouillée, il a donné la bénédiction solennelle avec indulgence plénière. Puis le pape a quitté la basilique au milieu d'acclamations enthousiastes et est rentré à 11 1/2 h. dans ses appartements. A la sortie, une immense foule offrait un spectacle vraiment caractéristique. L'ordre a été parfait ; les troupes italiennes en grande tenue se sont retirées de la place à 12 1/4 h.

Allemagne. — La réunion de l'association d'agriculteurs, convoquée dimanche au Tivoli, à Berlin, a pris les proportions d'une grande manifestation protectionniste. Plus de 4000 personnes n'ont pu trouver place dans la salle. Il a fallu ouvrir les fenêtres pour qu'elles entendissent du dehors les discours.

L'assemblée a voté une résolution disant qu'il faut conserver les bases sur lesquelles reposent les forces économiques du pays. L'agriculture est prête à tous les sacrifices pour donner à l'Empire la puissance mi-

— J'espère que les choses iront vite.

— Monsieur le commissaire, dit de Lianne, c'est au quatrième, la porte à droite.

— Bien, merci.

Le magistrat et l'agent entrèrent dans la maison ; et, comme ils ne parlèrent pas au concierge, celui-ci leur cria :

— Messieurs, où allez-vous ?

— Chez Mlle Guérin, répondit le commissaire.

— Ah ! bien, vous pouvez monter.

Von Grossmann s'était montré généreux ; il avait payé dix mille francs le service que lui avait rendu sa complice. Pivoine, remise à flot, s'était donné le luxe d'une servante. Ce fut cette fille qui vint ouvrir au commissaire de police.

— Que désirent ces messieurs ? demanda-t-elle.

— Parler à Mlle Guérin.

— Qui dois-je annoncer ?

— Un commissaire de police.

La servante recula, éfarée, puis resta immobile, les bras ballants, écarquillant les yeux.

Le magistrat marcha vers une porte, l'ouvrit et pénétra dans un salon où Pivoine reposait, paresseusement étendue sur un canapé.

A la vue de cet inconnu, qui pénétrait chez elle avec autorité, elle se leva vivement, surprise, inquiète, le regard interrogateur.

— Mademoiselle Rose Guérin, dit gravement le magistrat, je suis commissaire de police.

— Elle tressaillit, pâlit et balbutia :

— Mais, monsieur... Je ne comprends pas. Que me voulez-vous ?

— Je viens vous réclamer une jeune fille que vous êtes venue prendre chez elle, rue de la Bienfaisance, dimanche dernier, que vous avez emmenée dans une voiture et qui, depuis, n'a pas reparu. Rose Guérin, où est cette jeune fille ?

(A suivre.)

litaire nécessaire au dement le plus sûr de périté de l'agricultu menacés par les né conclusion de nouvev séquence, l'assemblé fuser son approbatio droits et de tenir co taie.

Avant de se sépa dresser un télégram

— Le riche de la maison Bleich che après midi à 1/2

CANTON

Nécrologie. — rilles de Mme Caste conseiller d'Etat so âgée de 83 ans. Ce mémorable de l'histo

Jubilé épisco 13 courant pour R laires de Léon XIII Chauffat, ancien secr

Exposition fé Berne, en 1893.

les commissaires can les médiateurs entre le commission générale

MM. Berset, A., s térieur, pour la par forestier, à Fribourg thoud, Alfred, à Mo

CHRONI

Porcs. — Le Jou lement les porcs de à 60 fr. la paire ; paire.

V A

Un ami de la Gr veut bien nous co curieux, que nous so ceux de nos lecteurs lecteurs, — qui s'int de la patrie.

C'est une vieille b *Fribourg en Suisse*, en 1731, et qui est i *ordonnance pour la*

Sur la première p triche est écartelé s sinople — d'après le de deux écusons de divers, soutiennent couronne du saint E tant sur le baldaquin

En tête de cette b

« Seigneur Ballif » Par ordre souve

février 1731, ce pres tes les années le dim

Commune, pour la C au chatteau de Wui

Puis vient ensuite

pression, avec en-tê

mées de fleurs et de

aigle ; les majuscule

rieures aussi. Malhe

page manque, ce qu

que nous sommes ob

« Nous l'avoier, p et République de Fr

remarqué avec un mandats et diffences

et peche n'auroit et causes avons trouvé

une fois et toujours passé : savoir

» Concernant les B

» Il leurs serat pe

dés la moisson finie,

mais dès lors ditte c

litaire nécessaire au maintien de la paix ; mais le fondement le plus sûr de la grandeur du pays est la prospérité de l'agriculture. Les intérêts agricoles sont menacés par les négociations ouvertes en vue de la conclusion de nouveaux traités de commerce. En conséquence, l'assemblée demande au Reichstag de refuser son approbation à de nouvelles réductions de droits et de tenir compte des intérêts de l'agriculture.

Avant de se séparer, l'assemblée a décidé d'adresser un télégramme à l'empereur.

Le richissime banquier juif Bleichröder, chef de la maison Bleichröder, à Berlin, est mort dimanche après midi à 1 1/2 h.

CANTON DE FRIBOURG

Nécrologie. — Vendredi ont eu lieu les funérailles de Mme Castella, veuve de M. André Castella, conseiller d'Etat sous le régime de 1848. Elle était âgée de 83 ans. Ce deuil nous rappelle une époque mémorable de l'histoire du canton de Fribourg.

Jubilé épiscopal. — Mgr Deruaz est parti le 13 courant pour Rome pour assister aux fêtes jubilaires de Léon XIII. Il est accompagné de M. l'abbé Chauffat, ancien secrétaire du cardinal Mermillod.

Exposition fédérale d'agriculture, à Berne, en 1893. — Le Conseil d'Etat a désigné les commissaires cantonaux suivants pour servir d'intermédiaires entre les exposants fribourgeois et la commission générale d'agriculture :

MM. Berset, A., secrétaire à la Direction de l'intérieur, pour la partie agricole; Weck, J., inspecteur forestier, à Fribourg, pour la partie forestière; Berthoud, Alfred, à Morat, pour la partie piscicole.

CHRONIQUE AGRICOLE

Porcs. — Le Journal d'agriculture dit qu'actuellement les porcs de 6 à 7 semaines se vendent de 55 à 60 fr. la paire; ceux de 3 mois, de 80 à 90 fr. la paire.

VARIETES

Un ami de la Gruyère et de ses vieux souvenirs veut bien nous communiquer un document très curieux, que nous sommes heureux de transmettre à ceux de nos lecteurs, — au fond, ce sont tous nos lecteurs, — qui s'intéressent aux antiques souvenirs de la patrie.

C'est une vieille brochure de 8 pages, imprimée à Fribourg en Suisse, chez Innocent Theodoric Hautt, en 1731, et qui est intitulée : *Reglement et nouvelle ordonnance pour la chasse et peche du 20 fevrier 1731.*

Sur la première page, l'aigle à double tête d'Autriche est écartelé sur un fond — indiqué à faux de sinople — d'après les règles héraldiques — au-dessus de deux écussons de Fribourg. Deux lions, de genre divers, soutiennent tout l'écusson, que domine la couronne du saint Empire; au fond, à droite, ressortant sur le baldaquin, la Sphère croisée.

En tête de cette brochure, on lit, écrit à la main : « Seigneur Ballif d'Everdes et Wuippens.

Par ordre souverain d'un Mandat émané du 20^{me} fevrier 1731, ce present reglement se devra lire toutes les années le dimanche avant le Carême en plaine Commune, pour la conduite d'un chaqu'un. Donné au chateau de Wuippens ce 29^{me} mars 1731. »

Puis vient ensuite le texte, d'une très belle impression, avec en-tête de chapitre en arabesques formées de fleurs et de fruits reliés, comme clef, par un aigle; les majuscules sont ornées, les marges extérieures aussi. Malheureusement, la fin de la septième page manque, ce qui explique les lignes de points que nous sommes obligés d'intercaler.

Nous l'avoier, petit et grand Conseil de la Ville et Republique de Fribourg sçavoir faisons, qu'ayant remarqué avec un tres grand desplaisir, que nos mandats et defences reiterées au sujet de la chasse et peche n'auoient jusqu'icy este observées : A ces causes avons trouvé bon et necessaire de faire pour une fois et toujours un reglement plus severe que du passé : sçavoir

Concernant les Bourgeois secrets soit Privilegiés. Il leurs serat permis de chasser avec les chiens dès la moisson finie, jusqu'au Careme tant seulement, mais dès lors ditte chasse leur est entièrement defen-

due, entendu cependant, qu'un chacqu'un pourra se servir pour tel effet en tems permis de ses propres domestiques, qui sont actuellement dans son service, mais nullement des paisans, cas de contrevention, chaque transgresseur payera 120. livres d'amende irremisibile.

La peche et prise d'écrivices leurs est pareillement permise despous Noël, jusqu'à la S. Luc, avec cette expresse reserve neanmoins, qu'ils n'en feront aucun trafic, mais se pourvoiroint tant seulement pour leur besoin domestique : et d'autant que les poissons frayent despous la S. Luc, jusqu'à Noël, la peche et prise d'écrivices leurs est deffendue sous l'offence de 60. livres. En outre avons aussi entierement annullé tous billets des particuliers tant pour chasse que peche sous la mesme offence que dessus.

Les Bourgeois Communs.

Nous leurs permettons dès le 10. Juillet, jusqu'au Carême de tirer des oiseaux, mais dès la ils s'en abstiendront entièrement, aussi bien que nos bourgeois secrets et privilegiés, et comme la peche, ny la prise d'écrivices ne convient aux sus dits bourgeois communs, l'un, et l'autre leurs est deffendu pendant toute l'année sous 60. Livres d'amende par chaque contrevenant hors la peche avec la ligne en tems permis; qu'ant aux pecheurs de nôtre Ville, ils devront se conformer à nôtre vieil reglement, qui les restraint de ne s'étendre au dela des limites fixées, et de s'abstenir tres particulièrement de pecher dans celles de la Ville soit Bourguier-Zillen sous la meme offence que dessus, au reste comme Nous ne voullons Pas, que les preditions Bourgeois communs chassent avec des chiens ny les dressent pour la chasse, l'un, et l'autre leurs est par ainsi tres expressément deffendu sous l'amende de 120. livres.

Les Paisans et Vilageois.

Il est deffendu pour toutjours à tous paisans et vilageois de chasser avec des chiens, soit au fauve, lièvres et autre gibier, ainsi qu'à la fû, nourrir, tenir, et dresser des chiens sous l'amende de 120. livres : de meme il leurs est deffendu de pecher, prendre écrivices, oiseaux dans leurs nids, levraux, fants, et chevreux en vie, comme de tirer les oiseaux ou porter fusil en campagne sous l'offence de 60. livres, à moins qu'ils n'ayent esté commandés à la poursuite de quelque beste damageable, comme ours et loups.

Ceux qui sont sous la puissance Paternelle, Maternelle, ou de celle d'un Tuteur soit Curateur.

Si l'un ou l'autre d'iceux contrevient à l'un, ou à l'autre des Articles du present reglement, pere, mere, Tuteur, ou Curateur payeront l'offence encourüe en son nom.

Cabaretiers et Traitteurs.

Il leurs est pareillement deffendu (que ce soit en Ville, ou sur le pays) de servir leurs hôtes en tems non permis du Gibier ou volailles, de quel lieu meme qu'ils pourroient l'avoir reçu, et sous quel pretexte, que ce soit, le tout sous peine de payer 60. livres d'amende pour chaque contrevention.

Devoir des Ballifs et Vassaux.

Nous ordonnons à tous Nos Ballifs et Vassaux que chaqu'un rière sa Jurisdiction constituë non seulement les Gouverneurs de Village, forestiers et musseliers pour rapporter par leur serment et devoir tous les contrevenants au present Reglement, mais aussi de nommer encor d'autres personnes dignes de foi pour veiller sur les transgresseurs et les accuser par leur serment sans avoir esgard aux personnes, et s'il se trouvoit, que l'un ou l'autre non assermenté, voulu deceler un contrevenant, il devra pas moins estre à croire, moyenant, qu'il soutienne son accüs par serment, et qu'il soit recognü pour Homme de probité, car un homme seul en pareil cas sera à croire, sans estre déclaré, et chaque Raporteur percevra la sizième partie de l'offence encourüe.

Chiens chassants.

Il est permis à Tous et un chaqu'un de tuer les chiens chassants en tems deffendu, qu'ils soyent dans les graines, champs ou Bois.

Tems permis à chasser aux Bourgeois et Ressortissants Bernois.

D'autant, que le louable Estat de Berne a deffendu la chasse rière ses Terres jusqu'à la S. Bartholemi, on en usera icy de meme envers leurs Bourgeois et Ressortissants.

Perdrix.

Affin qu'elles soient non seulement conservées, mais pour qu'elles se multiplient, Nous deffendons à ce sujet à tous et un chaqu'un sans distinction et en tous tems de se servir des pantets, de la Tonnelle, aussi bien que de planter des lacets dans les vignes, prairies, et Brussailles, le long des hayes et fontaines pour prendre les perdrix sous 60. livres d'amende,

rière Nos Ballifuges suivants, nommément Stavayé, Surpierre, St. Albin, Cheires, Font et Vuissens.

Lacets soit Collets pour Lièvres.

Consideré aussi, que l'usage de tendre des Collets, ou trappes de Lièvre est tres nuisible et tres préjudiciable; il est par ainsi deffendu à tous et un chaqu'un de s'en servir sous 50. Escûs blancs d'offence, mais celui, qui auroit contrevenu à c'et article, et qu'il n'eut pas de quoy payer l'offence, devra estre banni de Notre Ville et Pays pour trois ans. Quant à ceux qui contreviendront à l'un ou l'autre des articles ci-dessus et suivants, n'ayants de quoy payer l'amende subiront la prison, ou autre chatiement selon leur faute et cognoissance de nôtre Conseil privé; voullants à ces causes, que les inspecteurs établis par la chambre de la chasse, aussi bien que Nos Ballifs et Vassaux ayent à rapporter à nôtre susdit Conseil tous ceux, qui se trouveront dans ce cas.

Fauve soit Haute Chasse.

Comme Nous avons aussi remarqué, que le fauve se diminue tres notablement. Avons à ces causes mis les forests suivantes à bamp pour 10. années, nommément Le Devin de Vuadens, les Bendes et Joux de Vaulruz, la Joux de Messieurs, les Erpettes, la Joux du Piaz, les Joux au tour de la grande et petite Affetas, les 40. Poses, les Joux vers le Villioud depuis Niremout jusqu'à la Part Dieu et la Jorette de Bulle, ainsi qu'il ne sera permis d'y tuër aucune beste fauve ny d'y chasser sous l'amende de 120. livres à moins que ce soit pour nôtre propre usage, pour quel effect nôtre Advoyer President pourra dispenser.

dé le 14. Avril 1687) dechoisir 4. à 5. de leur chambre, qui Nous seront présentés pour estre confirmés et dé la envoyés en notre Chancellerie pour y prester serment formel, pour invigiler rière leur district des ançiennes terres sur tous les contrevenants, leur accordant par contre le pouvoir de nommer et establir chaqu'un dans son quartier des sous inspecteurs, auxquels ils intimeront aussi le serment pour rapporter les Transgresseurs sans esgard des personnes : quant à la partition des amendes, qui en résulteront, elle sera réglée, comme s'en suit, notamment, que chaque Bourguemaitre entant que President de cette chambre, percevra un tier, les Inspecteurs avec le Secretaire de la chambre l'autre, et finalement le troisième et dernier tier se partagera entre la chambre et les Raporteurs; Bien entendu aussi, que toutes les amendes se retireront conjointement entre le Bourguemaitre et les Inspecteurs, sans que ledit Bourgmaitre puisse en son particulier composer pour l'offence avec les défailants, aussi peu que de la retirer tout seul, et sans participation des Inspecteurs; mais, pour que personne pretexte cause d'ignorance au sujet de nôtre presente defense et ordonnance, Nous voullons qu'elle soit non seulement publiée, mais d'hiement affichée es lieux et endroits accoustumés pour la conduite d'un chaqu'un. Fait le 20. Fevrier 1731.

La fin de la septième page manque, ce qui explique les lignes de points que nous sommes obligés d'intercaler.

Nous serions toujours très heureux de recevoir de semblables communications.

FAITS DIVERS

Faites monter le salon, s'il vous plaît!... Cette phrase a l'air bizarre et, cependant, rien n'est plus naturel, avec l'invention que vient de réaliser le propriétaire de l'avenue Hoche, à Paris. Dans la cour de son immeuble à quatre étages se trouve un grand salon, parfaitement meublé, qui est invisible à première vue, car son toit disparaît au niveau du sol. Chaque locataire aura le droit d'user de ce salon à son jour, soit dans l'après-midi, pour le five o'clock, soit dans la soirée, pour les réceptions musicales ou dansantes. Le concierge appuyera sur un bouton et le salon, soulevé par quatre ascenseurs, montera jusqu'au niveau du sol.

Faites monter le salon, s'il vous plaît.

Etoffes pour robes de confirmation, cachemirs, mérinos, fantaisies damassées, crêpes, ainsi qu'une riche collection d'environ 300 différents échantillons d'étoffes noires. Nouveautés : la robe pure laine, de fr. 5.25 à 28.75. Echantillons promptement franco par la première maison d'exportation suisse [197] Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich.

Vente de fourrage.

L'avocat Magnin vendra, en mises publiques et par lots, 2 grangées de foin et regain d'environ 23,000 pieds chacune, à distraire ou à consommer sur place.

La mise se fera le **lundi 6 mars prochain**, dès 10 heures, à la grange du Verd, entre Bulle et Riaz, et dès 2 heures, à la grange du bas de la ville.

Favorables conditions de paiement. [118]

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Bourre d'épeautre.
Grand choix d'avoines blanches.
GROS ET DÉTAIL
Prix très réduits. [6]
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Avis important.

La Société de laiterie de Bulle a décidé, vu les abus qui se commettent dans la vente du lait, qu'elle ne vendra son lait au prix de 11 centimes le litre qu'aux personnes qui se feront inscrire chez le laitier en lui indiquant la quantité journalière. On peut s'inscrire en tout temps. Toute personne non inscrite payera 15 centimes le litre.

Le public est prévenu que, malgré les faux bruits répandus, la Société ne vendra jamais son lait plus de 15 centimes le litre dans son établissement. [119]

La Commission.

Avis aux apiculteurs.

Le soussigné avise les propriétaires d'abeilles que, sur leur demande, il se rendra à domicile pour remettre en bon état les ruchers, ainsi que donner toutes les instructions pour une bonne marche à suivre. Il se charge de fournir tout le nécessaire. [115]

Se recommande Louis Magnin, sous Crêt, Vuadens.

Cours élémentaire d'allemand.

Au cours élémentaire d'allemand que donnera tous les jeudis après midi le professeur HUGUENIN, les petits garçons seront également admis. S'inscrire le plus vite possible, ce cours devant commencer incessamment.

VACHERIN

pour fondue et à la main,
Fromage gras, mi-gras et maigre. [112]
A l'Agence agricole Auguste Barras, place du Marché au petit bétail, Bulle.

Laiterie.

Le soussigné informe l'honorable public que sa laiterie se trouve actuellement dans la maison Moura, derrière l'imprimerie de la Gruyère.

Il se recommande en même temps pour les articles suivants :

Crème, beurre, sérac, différentes qualités de vacherin, ainsi que fromages en gros et en détail, depuis 30 à 70 cent. le demi-kilogramme. [44]

Rolle, laitier.

RELIURE EN TOUT GENRE
Encadrement de tableaux.

Emile JUDET
sur les Places, BULLE [41]

M^{me} Rosalie Python

vient de s'établir comme sage-femme à Bulle, au berger de la Croix-Blanche.

Diplôme de la faculté de Genève et autorisée par la Direction de police du canton.

Elle saisit cette occasion pour faire ses offres de service. [830]

CHOUCROUTE

de STRASBOURG et de BERNE
GROS ET DÉTAIL

chez L. & C. Barras,
vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

SOCIÉTÉ DE CHANT

Männerchor Bulle.
Soirée familière

au Lion-d'Or, premier étage,
Dimanche 26 février, à 8 h. précises du soir.
Invitation cordiale. [120]

Il vient d'arriver du **Concentré**, des **Potages**, de l'**Extrait de viande** en rations et des **Saucisses aux pois**

MAGGI

chez **Louis Treyvaud**, à Bulle. [79]
Les flacons vides sont remplis à très bon marché!

Dépuratif Golliez

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le Dépuratif Golliez à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois. Dépôts dans toutes les pharmacies. [748]

Engrais chimique.

DOSAGES GARANTIS

La maison **COIGNET & Cie**, à Paris, avise l'honorable public qu'elle a confié la vente de ses produits à **M. J. Crotti**, à Bulle, et à **J. Gapany**, à Marsens.

Prix réduits. Tout achat de 500 kg. donne droit à l'analyse gratuite, à la station agromomique de la Rutti, près Berne.

Grand rabais par wagon complet. [114]

Poudre ferrugineuse

du D^r méd. J.-U. Hohl,

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesse, etc., même dans des cas invétérés. Tout au contraire d'autres produits ferrugineux, elle n'est absolument pas nuisible à la digestion et peut être supportée facilement, même par les enfants. La véritable poudre ferrugineuse du D^r méd. J.-U. Hohl n'est en vente qu'aux dépôts désignés ci-dessous au prix de 1 fr. 55 cent. la boîte. Afin d'éviter des erreurs et des imitations, qu'on prenne note de l'adresse exacte : D^r J. U. Hohl's Sohn, Basel, et refuse toutes les boîtes qui ne sont pas munies de cette signature et où il n'y a que D^r J.-U. Hohl. Dans un endroit où il n'y a pas un dépôt, qu'on veuille s'adresser au dépôt général : P. Hartmann, pharmacie, à Steckborn. Dépôts : *Estarayer*, pharmacie PORCELET; *Châtel St-Denis*, pharmacie E. JAMBÉ. [672]

LOTÉRIE

Fribourg (Suisse)
AUTORISÉE PAR ARRÊT DU GOUVERNEMENT LE 1^{er} FÉVRIER 1892
6 séries de 1,000,000 de billets, chac. don. 8,447 lots en 8 tirages
ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE DONNANT DROIT A
UN GROS LOT **200,000** fr.
DE
Un gros lot de 100,000 fr.
Deux gros lots de 50,000 fr.
11 lots de 20,000 fr. 6 lots de 10,000 fr.
11 lots de 5,000 fr. 25 > 1,000
60 > 500 900 > 100
100 > 50 750 > 20
Tous les lots sont payables en argent
1^{er} TIRAGE TRÈS PROCHAIN
Donnant 918 lots répartis comme suit :
Un gros lot de 50,000 fr. • Un gros lot de 10,000 fr.
11 lots de 5,000 fr. 5 lots de 1,000 fr. 10 lots de 500 fr.
50 lots de 100 fr. 100 > 50 750 > 20
La Liste des gagnants sera adressée, gratuitement, à tous porteurs de billets.
Le Billet : **UN franc**, jointure 10 c. pour le retour
Adr. mandat-poste à **M. RICHARD à Fribourg (Suisse)** (110F) [12]

Imprimerie de la Gruyère

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de caractères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

- Journaux et laiseurs;
- Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes;
- Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés;
- Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires;
- Registres à souches, actions, tableaux et formulaires;
- Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie;
- Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc.;
- Enveloppes avec raison sociale imprimée, au prix de fabrique.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Exécution prompte et soignée. — Prix des plus modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

A VENDRE

Un char à ressort, chez Ch. KNUBEL, sellier, Bulle. [108]

A vendre :

Une maraiche située au-dessus de la commune de Corbières.

S'adresser à Louis Scyboz, à Morlon. [109]

A remettre :

Un café-restaurant bien achalandé. S'adresser à Charles Widmann, rue du Simplon 19, à Vevey. [88]

A louer :

Une chambre meublée ou non meublée, avec une cuisine. — S'adresser à Mme Vve GREMAUD, notaire, à Bulle. [111]

Avis médical.

Le soussigné avise le public qu'il s'est établi à **La Roche**, ancienne cure, 102 (A223F) **J. HAYOZ**, méd.-chirurg.

Perdu :

Du café du Nord à l'usine à gaz, un *cherpil*. Prière de le rapporter contre récompense à Oswald Gex, audit café, à Bulle. [117]

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin que d'une tasse de bon bouillon. — Ce but est merveilleusement atteint par le

Brevet suisse N° 907 et 1950.



Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies. [246]

Docteur L. Verrey,

Médecin-oculiste, à Lausanne, anc. méd. adj. de l'hôp. ophthalmique, priv.-doc. à l'université, reçoit tous les jours (sauf mercredi), de 2 à 4 h., 2 avenue Agassiz. (H. 10074 L) 505

A VENDRE

A distraire, environ 3000 pieds de foin et regain, en bloc ou séparément. [116]
S'adresser à Alphonse DEMIERRE, Bulle.

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE [191]
sera à **Château-d'Oex** les 24 et 25 févr.

SUCCES MERVEILLEUX!

Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

Le seul vrai savon au goudron et soufre

fabriqué par BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich, surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements.

Se méfier des contrefaçons. En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 6 mois, 3 mois, 15 jours.
Etranger: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 3 fr.; 15 jours, 1 fr. 50.
payable d'avance.
Prix du numéro: 10 centimes.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE

Hier, à deux heures, le tribunal du château officiellement — puis la convocation émanant de la présidence a discuté l'avant-projet et les institutions nouvelles.

Différentes modifications ont été envoyées à une partie des réflexions au texte, très signalées les interpellations au point de vue de la recherche de la notre canton en particulier si importante puis bien entendus des d'hui, est de traduire semblée et, si l'on impression personnelle.

Une question au l'assistance des parents nécessaires, de points de vue multiples très approfondie.

Nous voulons bien l'avant-projet n'a été rêt général; mais, tions qui se relient fédéral avec le d communes, des relations entre les autorités faut — les statistiques, la question de importance capital Ah! s'il ne s'agit les cordons de sa

FEUILLET

PETIT

Pivoine était fort payer d'audace.
— Monsieur, répondez-moi; vous vous trouvez à un erreur de personnel.
— Ainsi, Rose Guérin, au nom de Monsieur, mais oui, monsieur, Prenez garde!
— Il faut pointer, trompez, que je ne suis pas Rose Guérin, au nom de Monsieur, mais oui, monsieur, Prenez garde!
— Encore une fois, je n'ai rien fait, je suis innocent.
A ce moment, l'assemblée s'était approchée de la table de cartes.
— Monsieur le comte, que ces cartes de visite, Lucotte, ne plaident pas.
Guérin.